



Les primes comptes t-elle pour la retraite

Par **lahulote30**, le **26/03/2012 à 18:30**

Bonjour,rrnrnLorsque je suis entré dans la société ou je me trouve actuellement, nous sommes tombés d'accord pour une somme de salaire. cependant, 160 euros brut/mois me sont versé comme 13em mois réparti sur 12 mois (pour arriver à la somme convenu.) je voudrai donc savoir, si ces $160 \times 12 = 1920$ euros comptes pour ma retraite ?rrnrnCordialementrrnrnLaurent

Par **kingdom**, le **01/05/2012 à 03:21**

c'est indiqué sur vos fiche de paye, regardez sur quel montant vous cotisé pr la vieillesse